

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 octobre 2015

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour démolir et reconstruire une véranda au rez-de-chaussée en façade arrière et isoler la façade arrière au 9, Lindenberg.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de notre remarque en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons à la transformation et la minéralisation de la zone de recul pour y permettre le stationnement d'un deuxième véhicule.

Ceci est contraire au bon aménagement des lieux ainsi qu'au RCU et RRU. Il n'y a pas lieu de permettre un précédent en la matière.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur